

ASNIÈRES TOUJOURS A LA DÉRIVE

Ce que vous ne risquez pas de lire dans « Asnières infos »

IMPÔTS EN HAUSSE ET ACCROISSEMENT DE LA DETTE

1 - Asnières épinglée pour mauvais résultats financiers et tendance à la détérioration des comptes.

C'est le magazine CHALLENGES d'avril 2006, après le mensuel Capital, qui publie le classement des meilleurs maires de France pour la gestion financière et budgétaire de leur ville. Asnières et son maire Manuel Aeschlimann sont classés dans le peloton de queue des villes et des maires des Hauts-de-Seine.

FRAIS JUDICIAIRES

2 - Mairie d'Asnières : une boulimie judiciaire souvent injustifiée qui s'apparente à un harcèlement

Plus de 600.000 € pour des règlements de frais et d'honoraires d'avocats, des règlements de frais et d'honoraires d'huissiers de justice, des règlements de frais de contentieux et de procédures. Certains actes pris par le Maire par délégation ne semblent manifestement pas d'intérêt communal et à ce titre sont susceptibles d'être déférés en justice et annulés... En attendant le contribuable asniérois trinque !

(Cf. article « Le Parisien » du 06/03/06 : Asnières Blogs : constats d'huissier en série)

AFFAIRE ET JUSTICE

3 - La subvention de 200.000 € pour une manifestation de juin 1998 rattrape M. AESCHLI-MANN

Suite à une information judiciaire diligentée en 2003 pour «octroi d'avantage injustifié, recel et détournement de fonds publics», M. Aeschlimann a été confronté par un juge d'instruction de Nanterre durant sept heures avec l'ancien maire de la ville, mis en examen, pour soupçon de délit de favoritisme dans l'attribution d'un marché public (cf. journaux «20 MINUTES» et «Le Parisien» éditions du 5 avril 2006).

INSECURITE

4 - Augmentation inquiétante des braquages et de la délinquance sur la ville

Bilan des émeutes de fin d'année pour la commune: 30.000 € en sus à supporter encore par le contribuable !

COMMUNAUTARISME ET CLIENTELISME ELECTORAL

5 - Asnières : 23, rue de l'abbé Lemire, réalisation de la plus grande mosquée d'Ile de France, 1800 m2

Une subvention de 24.000 € donnée à l'A.C.E.A. qui crée la polémique (« Le Parisien » du 03/04/06)

- 6 Et aussi à venir ... au prétexte de la construction d'un parking en centre-ville, bétonnage scandaleux de la place A.Briand contrairement aux affirmations de la Mairie par voie de tract avec photos de synthèse en quadrichromie...**déplacement du Monument aux morts en cours de classement par les services des Monuments historiques, cheminées d'extraction de gaz placées à 2m du sol, platanes centenaires sciés et remplacés par des bananiers et palmiers dans des pots de 80 cm !!!** (cf. recours en justice déposé à ce sujet par Laurent Martin Saint-Léon et Hubert MASSOL, conseillers municipaux).

Pour une actualité asniéroise transparente et sans tabou, avec des photos, textes et vidéos inédits.

Connectez-vous sur

www.massol.org